



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22130467

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

24 OCT. 2022

Le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : **0428142360**

Nom

(en entier) : **H.M.Z. Maintenance, Mécanique, Automation**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue du Marquis 15, 6220 Fleurus, Belgique**

Objet de l'acte : **Renouvellement mandats**

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le 19 octobre s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires au siège social.

La séance est ouverte à 15h00, sous la présidence de Monsieur Zorzini Jean-Claude.

Le président déclare et l'assemblée constate que la présente assemblée a été convoquée par les soins du Conseil d'Administration pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

ORDRE DU JOUR :

I. Renouvellement de mandat

II. Divers

Le président constate que les convocations à la présente assemblée contenant cet ordre du jour avaient été faites conformément aux dispositions statutaires et légales.

DELIBERATION ET RESOLUTIONS

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité :

I. Renouvellement mandat :

Décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Zorzini Jean-Claude du 10/06/2022 au 10/06/2028.

Décide de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Vigneron Annie du 10/06/2022 au 10/06/2028.

Décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Zorzini Olivier du 10/06/2022 au 10/06/2028.

L'assemblée générale extraordinaire ratifie tous les actes de gestion et de représentation depuis le 10/06/2022 jusqu'à ce jour.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve
au
Moniteur
belge



II. Divers :

Aucun point n'est dégager sous ce poste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30 après lecture du présent procès-verbal.

Zorzini Jean Claude
Administrateur

Vigneron Annie
Administrateur

Zorzini Olivier
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 04/11/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).